

COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit le six mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 27/02/2018 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Gérard PREAUD, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : Gérard PREAUD, Marie-Françoise RAUTURIER, Patrice BERTRAND, Marc GOBIN, Marie-Noëlle RONDEAU, Guillaume GOUIN, Régine PARENT, Annie RAUTUREAU.

Conseillers absents excusés : Damien GABORIEAU, Etienne GIRARD, Hubert BOISTAULT, Sylvie BOUDAUD

Conseiller absent excusé ayant donné mandat de vote :

- Mandant : Hélène BOUQUIN Mandataire : Régine PARENT date de procuration : 3/03/2018

Secrétaire de séance : Marie-Françoise RAUTURIER

Ordre du jour

-APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017

-VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

-AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

-OUVERTURE DE CREDIT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF

-COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS :

- Adhésion au groupement de commande nettoyage et entretien des bâtiments publics.
- ~~Avenant au marché prévention des risques psychosociaux~~
- Dépôt sauvage d'ordures ménagères et d'objets divers : recouvrement des frais d'enlèvement

- ECOLE ST MEDARD

- A.P.E.L. – demande de subvention
- OGEC – Participation 2017-2018

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE – Cession d'action

INSTALLATIONS CLASSEES

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018.

18-06-01 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

-ADOpte le Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

18-07-02 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

-ADOpte le Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

18-08-03 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET LOTISSEMENT LE VAL DE SOURCE 3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

-ADOpte le Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

18-09-04 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Adopte le compte administratif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	410 960.19 €	525 750.89 €
Recettes	375 018.17 €	720 720.43 €
Résultat de l'exercice 2017	-35 942.02 €	194 969.54 €
Résultat reporté 2016	33 727.52 €	30 000.00 €
Résultat cumulé	-2 214.50 €	224 969.54 €

18-10-05 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – EAU ET ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Adopte le compte administratif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Dépenses	13 522.36 €	65 054.48 €
Recettes	36 188.09 €	58 094.19 €
Résultat de l'exercice 2017	22 665.73 €	-6 960.29 €
Résultat reporté 2016	29 412.95 €	80 168.78 €
Résultat cumulé	52 078.68 €	73 208.49 €

18-11-06 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – LOTISSEMENT LE VAL DE SOURCE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Adopte le compte administratif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	150 497.43 €	150 497.43 €
Recettes	7 689.21 €	150 497.69 €
Résultat de l'exercice 2017	-142 808.22 €	0.26 €
Résultat reporté 2016	- 7689.21 €	0 €
Résultat cumulé	-150 497.43 €	0.26 €

18-12-07 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2017 **BUDGET COMMUNAL**

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement 2017 :

- **Affectation en investissement au c/R1068** **194 969.54 €**
- **Report en recettes de fonctionnement c/R002** **30 000.00 €**

18-13-08 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2017 **EAU ET ASSAINISSEMENT**

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement 2017 :

- **Affectation en recettes d'investissement c/R1068** **34 081.62 €**
- **Report en recettes de fonctionnement c/R002** **39 126.87 €**

18-14-09 OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 **BUDGET PRINCIPAL**

M. le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

Décide l'ouverture de crédits pour :

Opération 20 vestiaires de foot

- article 2313 pour un montant de 15 000 €
- article 2315 pour un montant de 35 000 €

Non affecté

- article 20422 pour un montant de 300 €

18-15-10 MARCHE PUBLIC DE NETTOYAGE, ENTRETIEN ET HYGIENE DES BATIMENTS PUBLICS – ACCORDS-CADRES A BONS DE COMMANDE – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES – AUTORISATION DE SIGNATURE DES ACCORDS-CADRES

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal a l'unanimité

- décide d'adhérer au groupement de commandes dont les membres sont indiqués ci-dessus,
- désigne la Commune des Herbiers comme coordonnateur du groupement,
- décide que la « Commission d'Appel d'Offres » compétente sera la Commission d'Appel d'Offres mixte, constituée de chaque membre du groupement,
- élit pour la représenter au sein de la « Commission d'Appel d'Offres » du groupement de commandes

- - Membre Titulaire : Marie-Françoise RAUTURIER
- - Membre suppléant : Etienne GIRARD

- autorise M. le Maire, à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
- autorise M. le Maire, à signer les marchés tels qu'ils auront été attribués par la Commission d'Appel d'Offres du Groupement,
- autorise M. le Maire, à signer toutes les pièces relatives à leur exécution.

18-16-11 DEPOT SAUVAGE D'ORDURES MENAGERES ET D'OBJETS DIVERS : RECOUVREMENT DES FRAIS D'ENLEVEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Fixe le montant de l'amende forfaitaire à 100 € afin de lutter contre le dépôt sauvage
- Autorise Monsieur le Maire à exercer ses pouvoirs de police si nécessaire.

18-17-12 PARTICIPATION FINANCIERE OGEC ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Après en avoir délibéré,

Par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- Fixe la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée ST MEDARD à la somme de 545 € par élève pour l'année 2017/2018, prend en compte l'ensemble des effectifs au 1^{er} septembre 2017 soit 131 élèves.

-Décide le versement mensuel de la participation.

18-18-13 SUBVENTION A.P.E.L – CLASSE DECOUVERTE

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

Décide d'attribuer une subvention de 40 €/élèves participant à la classe découverte du 28 au 30 mars 2018.

18-19-14 Cession d'une action détenue au sein de la société anonyme publique locale « Agence de services aux collectivités locales de Vendée » (ASCLV)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

D'AUTORISER la cession d'une action d'une valeur nominale de 250 € à la commune de Saint-Paul-en-Pareds souhaitant devenir actionnaire de l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée,
DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre cette cession d'action, pour signer et accomplir tous actes et formalités nécessaires.

**18-20-15 INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT-
GAEC UNIFORCE**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité
Donne un avis favorable à ce dossier.

**18-21-16 INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT-
ETS GIFFAUD**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité
Emet un avis favorable à la demande.

18-22-17 PRIME FACADE

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- Attribue une subvention prime façade de 150 € à :
-CHAIGNEAU Rachel

Le Maire
Gérard PREAUD